

1897



SAINT-CHARLES
- COLLÈGE ET LYCÉE -

PASSER SA MATURITÉ GYMNASIALE AU LYCÉE SAINT-CHARLES

UN ENCADREMENT D'EXCELLENCE POUR
DÉVELOPPER TOUS LES SAVOIRS





DECLARATION DE MISSION ET PHILOSOPHIE DU COLLEGE ET LYCEE SAINT-CHARLES

MISSION

Notre mission est d'offrir aux élèves une éducation de haute qualité tout en développant les attributs de bienveillance, de respect et de responsabilité envers les autres et l'environnement.

PHILOSOPHIE

Collège et Lycée Saint-Charles, s'inscrit dans les valeurs humanistes et chrétiennes du souci d'autrui et de l'environnement, du respect des cultures et des individus, et de l'ouverture et de la positivité dans l'ouverture sur le monde. Ainsi, l'école vise à développer les mêmes valeurs chez les élèves et à les aider à devenir des citoyens responsables, des citoyens du monde qui travaillent pour faire du monde un endroit meilleur.



UNE ÉCOLE À TAILLE HUMAINE OUVERTE SUR LES SAVOIRS



Vous tenez entre vos mains le programme général du cursus de la maturité gymnasiale du Lycée Saint-Charles. La structure, les objectifs ainsi que les exigences y sont décrits par ceux-là même qui y enseignent : vos futurs professeurs. Ce programme général, basé sur les prescriptions du règlement ORM fédéral suisse et les applications cantonales, respecte les plans d'études cadre des disciplines enseignées.

D'une durée de quatre ans, les études gymnasiales visent à vous permettre d'acquérir les connaissances, les compétences et la maturité nécessaires qui vous donneront les clés pour poursuivre des études supérieures et de devenir des citoyens responsables. Dotés d'un esprit critique, ouverts aux autres et sur le monde, vous serez capables de prendre une place active et consciente dans la société qui sera la vôtre.

Vous devrez évoluer dans un monde changeant, empli de nouveaux défis : c'est dans l'acquisition de fondamentaux solides que nous vous accompagnerons, tant au niveau des connaissances académiques que des savoirs et compétences qui vous permettront de relever les défis auxquels vous serez confrontés.

Nos cursus de maturité gymnasiale en quatre ans permettent de développer des savoirs, d'acquérir des connaissances fondamentales solides et surtout d'approfondir considérablement les sujets traités.

En favorisant l'interdisciplinarité grâce à des semaines spéciales et aussi à une coordination ingénieuse des notions abordées dans les différentes disciplines, l'organisation des deux voies de maturité gymnasiale s'avèrent réellement porteuses de sens.

Au chapitre des langues, indispensables vecteurs de connaissance interculturelle, nos élèves ont l'obligation d'étudier pendant une période de leur seconde année de lycée dans un établissement partenaire pour l'italien, l'allemand et l'anglais.

Nos valeurs de tradition, d'ouverture et d'humanisme sont le gage de notre engagement envers vous en vous mettant au centre de notre mission de formation.

Carmen Kocher
Rectrice



| | |
|---|-------------|
| PROGRAMME GÉNÉRAL DU LYCÉE SAINT-CHARLES A CHACUN SA VOIE | 06 |
| UNIQUE DANS LE CANTON DU JURA MATURITÉ BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS | 09 |
| CULTIVER LES SAVOIRS STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODOLOGIE | 11 |
| DISCIPLINE FONDAMENTALE FRANÇAIS | 12 |
| DISCIPLINE FONDAMENTALE, LANGUE 2 ALLEMAND | 13 |
| DISCIPLINE FONDAMENTALE, LANGUE 2, LANGUE 3 OU OPTION SPÉCIFIQUE ITALIEN | 14 |
| DISCIPLINE FONDAMENTALE, LANGUE 3 OU OPTION SPÉCIFIQUE ANGLAIS | 15 |
| LATIN / GREC | 16 |
| DISCIPLINE FONDAMENTALE MATHÉMATIQUES | 18 |
| BIOLOGIE | 19 |
| CHIMIE | 20 |
| PHYSIQUE | 21 |
| GÉOGRAPHIE | 22 |
| HISTOIRE | 23 |
| PHILOSOPHIE | 24 |
| ARTS VISUELS | 26 |
| MUSIQUE | 27 |
| SPORT | 28 |
| OPTION SPÉCIFIQUE BIOLOGIE & CHIMIE | 30 |
| ÉCONOMIE & DROIT | 31 |
| OPTION COMPLÉMENTAIRE ARTS VISUELS | 32 |
| BIOLOGIE | 33 |
| ÉCONOMIE & DROIT | 34 |
| GÉOGRAPHIE | 36 |
| PHILOSOPHIE | 37 |
| PHYSIQUE | 38 |
| SCIENCE DES RELIGIONS | 39 |
| LE COLLÈGE ET LYCÉE SAINT-CHARLES, AU COEUR DE L'EUROPE | 40 |

PROGRAMME GÉNÉRAL DU LYCÉE SAINT-CHARLES

A CHACUN SA VOIE

Les choix opérés à l'entrée au lycée sont importants pour la suite, mais non définitifs. Un certificat de maturité donne accès à toutes les Universités de Suisse. Un entretien avec la Direction avant de se déterminer peut aider à la décision.

DISCIPLINES FONDAMENTALES (DF)

L'étude des disciplines fondamentales est obligatoire pour tous les lycéens. Le cursus se présente sous la forme d'un tronc commun de domaines de matières dans lequel chacun peut privilégier un certain nombre de branches selon ses intérêts.

DES LANGUES POUR SE CULTIVER

Les langues sont indispensables à la communication dans un monde interconnecté et entrer intimement dans la langue de l'autre revêt une chance inouïe, celle d'en comprendre la culture et les modes de pensée et d'expression.

La Langue 1 est la langue pratiquée dans la région, pour nous le Français. Chacun devra choisir une deuxième et une troisième langue, et toutes les trois seront étudiées durant les quatre ans de formation.

Deuxième langue nationale (Langue 2): les élèves choisissent entre l'allemand ou l'italien.

Troisième langue (Langue 3): les élèves peuvent choisir entre l'anglais, le latin ou le grec. La Langue 3 doit être forcément différente de la Langue 2 et de la langue choisie en option spécifique (voir ci-dessous).

LES MATHÉMATIQUES: UN PEU, PASSIONNÉMENT?

Le programme de mathématiques en Discipline fondamentale garantit une formation solide, respectant les critères requis. Toutefois, les élèves ayant choisi une option spécifique scientifique auront à leur horaire un programme renforcé qui leur permettra de se préparer au mieux pour les Ecoles polytechniques et les cursus universitaires très demandeurs de connaissances et compétences mathématiques.

QUELLE ACTIVITÉ ARTISTIQUE?

Musique ou arts visuels, chacun choisira ce qu'il préfère. Les élèves optant pour la maturité bilingue devront obligatoirement choisir les arts visuels, enseignés en anglais.

Le cursus de maturité exige de chacun qu'il ait acquis des connaissances de base dans les domaines scientifiques. Pour ces raisons, sciences et sciences humaines figurent aussi au programme.

AUTRES DISCIPLINES FONDAMENTALES OBLIGATOIRES

- en sciences: physique, biologie, chimie, informatique.
- en sciences humaines: histoire, géographie, économie & droit, philosophie, science des religions.

OPTIONS SPÉCIFIQUES (OS)

L'option spécifique colore la maturité d'un lycéen. Elle est choisie à l'entrée au lycée, selon l'intérêt de l'étudiant et son projet. Cette option comptera pour l'examen de maturité. Les langues étudiées en discipline fondamentale ne peuvent pas être choisies en option spécifique.

Une option à choix parmi: anglais, biologie & chimie, économie & droit, grec, italien, latin.

OPTIONS COMPLÉMENTAIRES (OC)

L'option complémentaire peut accentuer ou diversifier l'orientation prise par l'option spécifique. Elle est choisie au cours de la deuxième année de lycée. Cette option comptera pour l'examen de maturité. La même discipline ne peut être choisie à la fois en option spécifique et en option complémentaire.

Une option à choix parmi: arts visuels, biologie, économie & droit, géographie, informatique, philosophie, physique, science des religions.

TRAVAIL DE MATURITÉ (TM)

Le travail de maturité, TM, constitue pour le premier projet de recherche personnelle de grande envergure élaboré par les lycéens. Les compétences mises en oeuvre pour ce travail sont multiples et constituent une application concrète de la démarche scientifique, au coeur de l'enseignement gymnasial. Problématique, questionnement, mise en perspective, élaborations d'hypothèses, gestion du temps, capacité de synthèse sont autant d'éléments d'ordre différent indispensables à la création de ce travail. Les élèves sont accompagnés par un enseignant durant le cours du travail, mais l'autonomie demandée est importante et le gage d'une réelle préparation pour les études universitaires qui suivent l'obtention du certificat de maturité.

Ce travail personnel est réalisé par l'élève au cours de la 3^e année de lycée. Il est soutenu au début de la 4^e année et donne lieu à une note.

EXAMENS DE MATURITÉ

Au terme des quatre ans d'études, les élèves passent des examens de maturité dans les cinq disciplines suivantes: le français, la langue 2, les mathématiques, l'option spécifique et l'option complémentaire. Les lycéens sont évalués par leurs professeurs et des experts de la commission cantonale de maturité.

PROGRAMME GÉNÉRAL DU LYCÉE SAINT-CHARLES

| PREMIÈRE ANNÉE | DEUXIÈME ANNÉE | TROISIÈME ANNÉE | QUATRIÈME ANNÉE | |
|--|-----------------------|--|-----------------|---------------------------|
| Langue 1 - français | | | | CONTRÔLE CONTINU + EXAMEN |
| Langue 2 - allemand ou italien | | | | |
| Mathématiques* | | | | |
| Option spécifique - anglais, biologie-chimie, économie & droit, italien, latin, grec | | | | |
| | | Option complémentaire - arts visuels, biologie, économie & droit, géographie, informatique, philosophie, physique, science des religions | | |
| Langue 3 - anglais, latin, grec | | | | CONTRÔLE CONTINU |
| Histoire* | | | | |
| Sport | | | | |
| | Physique | | | |
| | Philosophie | | | |
| Arts visuels ou musique* | | | | |
| Géographie | | Informatique | | |
| Biologie* | | Biologie bilingue | | |
| Chimie | | | | |
| Economie - droit* | Science des Religions | | | |

* ces cours sont enseignés en anglais dans le cursus de la maturité bilingue



CURIOSITÉ

MOTIVATION

IMPLICATION

QUALITÉS REQUISES

OUVERTURE D'ESPRIT

PERSÉVÉRANCE

UNIQUE DANS LE CANTON DU JURA MATURITÉ BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

L'anglais se profile depuis la dernière décennie comme étant la langue universelle lorsque nous sortons de nos frontières. De plus, cette langue est celle de la communauté scientifique et d'internet. De nos jours, l'anglais est incontournable si l'on souhaite s'ouvrir au monde.

Le Lycée Saint-Charles est la seule institution dans le canton du Jura à offrir la chance aux lycéens de poursuivre des études gymnasiales de qualité tout en devenant expert dans la langue de Shakespeare.

Un niveau de langue élevé n'est pas nécessaire pour accéder à la filière bilingue. L'élève doit avoir envie de s'exprimer dans une langue étrangère et posséder une motivation à toute épreuve. Il doit être prêt à s'investir dans un parcours exigeant, mais qui lui procurera d'immenses satisfactions.

Plus de 1400 heures de cours sont dispensées en anglais, à la fois dans le domaine des sciences humaines, des sciences et des arts. En fait, les lycéens participant à la maturité bilingue bénéficient de temps supplémentaire afin d'étudier les mêmes thèmes que leurs homologues de la maturité francophone.

La valeur ajoutée de la maturité bilingue réside dans les travaux supplémentaires proposés par les enseignants formés spécialement à l'immersion. Dans leurs branches spécifiques, ces experts dans leur domaine proposent des exercices additionnels sur le lexique anglophone lié au thème travaillé, ainsi que des travaux sur des textes originaux traitant des différents sujets au programme. En outre, un glossaire comprenant la phonétique et la définition du vocabulaire de chacun des chapitres étudiés complète les stratégies d'apprentissage mises en place par les enseignants pour les lycéens de la maturité bilingue.

Finalement, de petits effectifs dans les classes permettent aux lycéens d'avoir un contact direct avec leurs enseignants.



CULTIVER LES SAVOIRS

STRATÉGIE D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODOLOGIE

Les études gymnasiales ont ceci de particulier que le savoir seul ne suffit plus toujours. Il convient de développer des compétences en stratégies d'apprentissages qui seront utiles tout au long de la vie. Prenant la relève de ce qui se fait dans notre Collège, en secondaire, les enseignants développent des aspects spécifiques en cours mais surtout en heure de méthodologie.

Ces méthodologies visent des stratégies d'apprentissages ciblées:

PREMIÈRE ANNÉE

- Analyse de textes, prise de notes, organisation et planification du travail scolaire

DEUXIÈME ANNÉE

- Méthodologie scientifique

TROISIÈME ANNÉE

- Accompagnement structuré de la rédaction du travail de maturité

Ce cours permet aux lycéens de réaliser leur première rédaction d'envergure dans les meilleures conditions.

QUATRIÈME ANNÉE

L'objectif du cours est d'apprendre à l'élève comment acquérir de nouvelles connaissances et réviser les programmes des années précédentes en parallèle. Inventaire des connaissances, planification des révisions, création de résumés performants: tous ces éléments sont abordés en cours d'année.

DISCIPLINE FONDAMENTALE

FRANÇAIS

DÉVELOPPER SA PENSÉE CRITIQUE

L'enseignement du français au Lycée Saint-Charles contribue au développement d'une pensée structurée et autonome chez l'élève, par l'exercice de la réflexion, de l'analyse rigoureuse de textes et de documents et par l'apprentissage de l'argumentation.

Chaque étudiant continue à développer les aptitudes acquises jusqu'alors - écouter, lire, parler, écrire - mais il s'ouvre aussi à la vie culturelle et sociale, tout en développant sa réflexion personnelle et son esprit critique.

ÉLARGIR SA CULTURE LITTÉRAIRE

L'enseignement du français vise à acquérir et à développer les moyens écrits et oraux nécessaires à en maîtriser l'expression, peu importe le contexte. Pour y parvenir, les connaissances acquises jusqu'alors sont développées et étendues. L'élève apprend non seulement à structurer plus clairement ses pensées, mais il se confronte aussi à des textes issus du Moyen Âge au 21^e siècle. Cette approche élargie lui permet d'étendre ses connaissances en littérature et de développer son goût pour la lecture.

L'étude des œuvres littéraires de langue française permet à l'étudiant de se situer par rapport à un contexte donné et de créer des rapprochements avec d'autres matières enseignées comme les arts ou l'histoire.

Une analyse structurée et rigoureuse de différents extraits incite l'élève à s'ouvrir à de nouvelles thématiques et lui permet de développer son esprit critique. L'étude du français devient alors un lieu de découverte et de création, où le lycéen est amené, par la confrontation et l'échange, à découvrir et à se découvrir chaque jour un peu plus.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Affirmer et enrichir son identité personnelle, par la confrontation des différents textes et documents étudiés.
- S'exprimer par oral et par écrit en s'adaptant au contexte.
- Organiser logiquement ses idées et structurer sa pensée.
- Connaître différents procédés d'argumentation. Pouvoir les appliquer.
- Connaître les principaux aspects de l'histoire de la littérature et de ses différents mouvements, être capable de situer les auteurs étudiés et être informé sur leurs œuvres.
- Apprécier la valeur d'une œuvre littéraire par des approches variées.
- Utiliser différentes démarches pour l'interprétation/l'analyse d'un texte littéraire.
- Mettre en situation, analyser, interpréter, évaluer une œuvre et la confronter à d'autres.

DISCIPLINE FONDAMENTALE, LANGUE 2

ALLEMAND

MIEUX COMPRENDRE ET SE FAIRE COMPRENDRE

L'enseignement de l'allemand en langue 2 vise à développer chez l'élève sa faculté de comprendre autrui, de s'informer et d'informer. Il contribue ainsi à l'affirmation de sa personnalité, de son esprit critique et de sa sensibilité.

La maîtrise de l'allemand se révèle un avantage de taille sur le marché du travail en Suisse. Comme toutes les langues, elle facilite les échanges économiques, politiques et culturels ainsi que la mobilité dans les études et la profession.

UNE OUVERTURE SUR LES AUTRES

L'enseignement de l'allemand au lycée consolide et étend les connaissances et les aptitudes acquises durant la scolarité obligatoire. Il implique un développement de toutes les compétences communicatives, à savoir l'expression et la compréhension orales et écrites. Les connaissances fondamentales ne sont pas enseignées pour elles-mêmes, mais s'intègrent dans l'acquisition des aptitudes et des attitudes.

L'élève élargit sa sphère d'intérêts et développe de nouvelles méthodes d'apprentissage basées sur l'écoute d'autrui, l'observation, la curiosité et l'esprit d'initiative. Au fil du temps, il apprend à se servir de la langue de manière toujours plus nuancée et à s'adapter à différentes situations. Seul, à deux ou en groupe, il peut ainsi confronter ses compétences et échanger avec autrui en classe et en dehors.

Une meilleure maîtrise de l'allemand permet à l'élève de s'ouvrir à d'autres cultures et de mieux les comprendre. Le travail sur des documents variés comme des articles de journaux, des reportages, des interviews ou des textes littéraires permet non seulement d'améliorer ses compétences mais aussi de favoriser l'ouverture et la tolérance.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Connaître les règles fondamentales du fonctionnement de la langue à l'oral et à l'écrit.
- Comprendre et exploiter des messages oraux de différentes longueurs lors d'une conversation, d'un cours ou lors d'un contact avec les médias.
- Comprendre tous types de textes et être capable d'en extraire les points de vue et les idées.
- Participer activement à une conversation sur des thèmes d'intérêt général et être en mesure d'exprimer ses propres opinions et idées.
- Exprimer et défendre ses opinions et ses idées par écrit de manière cohérente et structurée.

DISCIPLINE FONDAMENTALE, LANGUE 2, LANGUE 3 OU OPTION SPÉCIFIQUE

ITALIEN

RENFORCER UNE LANGUE NATIONALE

L'apprentissage de l'italien représente pour nos élèves une magnifique opportunité d'étudier la troisième langue nationale. Il n'est pas nécessaire d'avoir des prérequis en italien pour commencer l'étude de cette langue au lycée. Son acquisition vise à maintenir, promouvoir et renforcer la construction d'une identité plurilingue et pluriculturelle.

L'enseignement de l'italien est centré non seulement sur l'acquisition de connaissances grammaticales, lexicales et littéraires, mais aussi sur l'aptitude de l'élève à se confronter et à se situer par rapport à une nouvelle langue, une autre culture et une autre mentalité, dans un esprit de tolérance et de réflexion critique.

En développant ses aptitudes linguistiques à l'oral et à l'écrit, l'étudiant apprendra graduellement à structurer sa pensée et à construire son identité dans un cadre favorisant la confiance en soi et le respect des autres.

La structuration du cours en quatre ans et une dotation horaire importante favoriseront l'épanouissement de l'élève sur le plan culturel. L'approfondissement de ses compétences linguistiques se fait de façon graduelle et différenciée selon le niveau choisi.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

En première et deuxième année, l'enseignement de l'italien est surtout axé sur la communication, l'acquisition du vocabulaire et des règles de grammaire de base. Cela permet à l'élève d'atteindre le niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Il s'acquiert par une pratique diversifiée – manuels, dialogues, chansons, jeux, vidéos, films – et par la lecture de textes simplifiés.

En troisième et quatrième année, l'enseignement s'articule autour de deux objectifs principaux :

- approfondir la grammaire, la syntaxe et le vocabulaire de l'italien dans le but d'atteindre le niveau B2 (en Langue 2) ou C1 (en option spécifique) du CECRL;
- préparer à l'examen de maturité. Une attention particulière est portée à la traduction du français à l'italien, à la structuration d'un discours et à l'analyse de plusieurs textes littéraires modernes et/ou contemporains, et d'articles de presse.

Durant son cursus, l'étudiant intéressé peut passer l'examen CELI 2/3, certification linguistique en italien, octroyée par l'Université pour Étrangers de Pérouse (Italie).

DISCIPLINE FONDAMENTALE, LANGUE 3 OU OPTION SPÉCIFIQUE ANGLAIS

UNE OUVERTURE SUR LA LANGUE ET LA CULTURE ANGLO-SAXONNES

En première et deuxième année, l'élève qui choisit l'anglais en option spécifique a le même nombre d'heures de cours que les élèves de Langue 3 (trois heures par semaine). En troisième et quatrième année, les élèves d'option spécifique ont une leçon supplémentaire par semaine.

Les niveaux visés au lycée, B2 à C1, sont en accord avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et doivent être atteints dans les cinq compétences langagières: lire, écrire, écouter, parler et converser. Cette organisation est susceptible de changer avec l'arrivée d'élèves ayant commencé l'anglais en 7^e Harmos.

EXAMENS DE CAMBRIDGE

En troisième et quatrième année, le cours prépare les élèves à l'examen du First Certificate in English (FCE) de Cambridge. Ils s'inscrivent sur une base volontaire pour se présenter aux examens qui ont lieu dans le Jura au mois de mars. Nous offrons cette opportunité en option spécifique et en Langue 3. Avec une leçon de plus par semaine, les élèves d'option spécifique possèdent une plus grande chance de réussite. L'obtention du FCE constitue un atout pour les études supérieures, universitaires, HES-HEG ou polytechniques.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME ANNÉE : CONSOLIDATION, APPRENTISSAGE ET CULTURE ANGLO-SAXONNE

La première année, les élèves, provenant d'horizons différents, sont remis à niveau et révisent certaines bases acquises au secondaire. En plus de l'utilisation du manuel de classe, ils effectuent différentes activités pour se familiariser avec la culture anglo-saxonne.

Les étudiants débutent par la lecture et l'analyse de textes simplifiés puis de textes d'auteurs britanniques ou américains en version originale. Ils ont l'occasion de converser avec une assistante de langue maternelle anglaise et d'étudier des chansons ou des films en version originale. Nous mettons sur pied une correspondance avec des partenaires anglophones et organisons une visite en Grande-Bretagne ainsi que l'accueil des correspondants à Porrentruy.

TROISIÈME ET QUATRIÈME ANNÉE, OPTION SPÉCIFIQUE : VIVE LES VERSIONS ORIGINALES!

En 3^e et 4^e année, les élèves se préparent à l'examen écrit de maturité. À cette préparation s'ajoutent la lecture, l'étude et l'analyse de textes littéraires ou journalistiques issus de la culture anglo-saxonne, en version originale. L'examen de maturité oral exige la lecture d'environ 500 pages, soit une liste d'ouvrages lus pendant les deux dernières années. Ils peuvent avoir été étudiés en classe ou individuellement.

DISCIPLINE FONDAMENTALE, LANGUE 3 OU OPTION SPÉCIFIQUE

LATIN / GREC

ANTIQUITÉ ET MONDE MODERNE

Nos cours de latin et de grec permettent à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques, mais aussi d'approfondir ses connaissances sur la richesse et la splendeur du monde antique. Nous lui offrons différents outils d'analyse pour comprendre, apprécier et confronter la culture et la pensée gréco-romaines avec le monde d'aujourd'hui. Il multiplie les regards sur la langue, la littérature, l'homme et la société.

ACQUISITIONS DIFFÉRENCIÉES

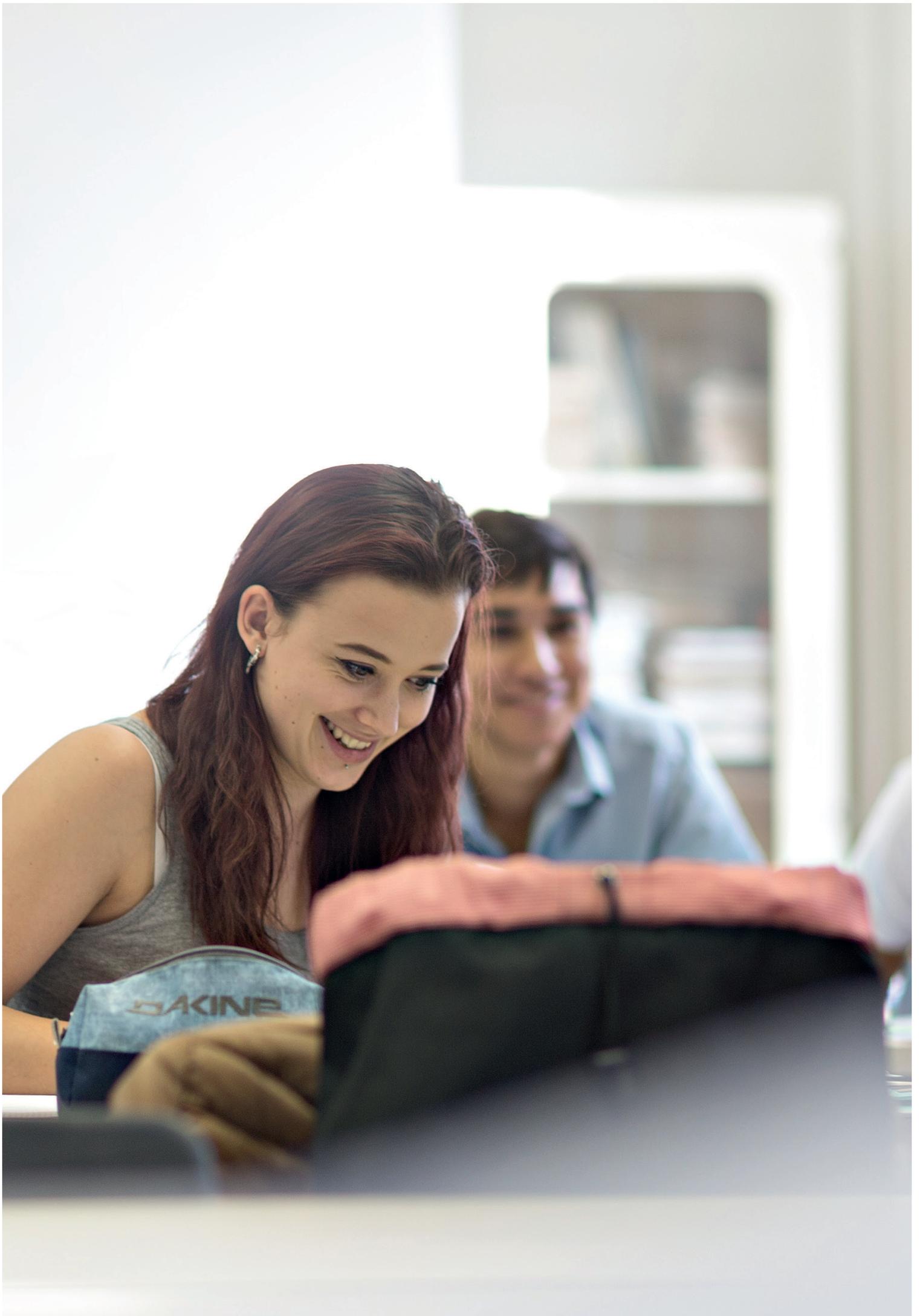
Les cours de latin ou de grec, comme discipline fondamentale ou comme option spécifique, développent trois domaines de compétences:

- vocabulaire, étymologie et grammaire
- lecture cursive et version
- littérature, mythologie, histoire ancienne et philosophie antique

En option spécifique, le nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement est plus élevé. Le champ d'études est élargi et approfondi. Les évaluations sont plus nombreuses et logiquement plus complexes. Contrairement au latin en discipline fondamentale, le latin ou le grec choisis en option spécifique font l'objet d'un examen de maturité en fin de cursus. Cet examen porte sur les compétences linguistiques et littéraires, éprouvées à travers un travail de version (examen écrit) et un corpus de textes travaillé depuis le début du cursus et choisi en partie par l'étudiant (examen oral).

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Cultiver une langue et un savoir qui embrassent une littérature, une histoire, des pensées et des mentalités très riches et très anciennes.
- Cultiver, par le biais de la langue latine ou grecque, un savoir global interdisciplinaire et humaniste, où dialoguent littérature, poésie, histoire, mythologie et philosophie.
- Enrichir son lexique en français et renforcer sa maîtrise du discours, par les approches étymologique, grammaticale et rhétorique du latin/grec.
- Découvrir les références culturelles du monde antique et prendre conscience de leur évolution au cours de l'histoire.
- Poser un regard critique sur le monde d'aujourd'hui et susciter une pensée ouverte, créative et originale, par la mise en rapport du monde gréco-romain avec la société contemporaine.
- Assurer la transmission d'une langue morte pour permettre une diffusion vivante et esthétique de la pensée et de la culture des anciens aux générations futures.



DISCIPLINE FONDAMENTALE

MATHÉMATIQUES

UN FORMIDABLE OUTIL

L'enseignement des mathématiques permet à l'étudiant d'acquérir un outil précieux pour favoriser sa progression dans l'univers des sciences. Il contribue à développer la précision, la rigueur et l'esprit de déduction, d'induction et d'abstraction. Dans nos cours, l'accent est mis sur le déploiement du sens de la logique et de la méthode scientifique. L'élève doit pouvoir mettre en œuvre librement et efficacement les compétences acquises au cours des quatre ans de lycée.

Dans notre enseignement, nous gardons en point de mire les multiples domaines dans lesquels les mathématiques jouent un rôle crucial: les sciences, la technologie, la médecine, l'économie mais aussi les sciences sociales et humaines. L'élève acquiert les outils permettant sa progression par le calcul, la mesure, l'analyse, la description, la modélisation et la recherche de solutions.

L'étudiant développe la curiosité, l'imagination et l'ouverture, de même que l'esprit d'analyse et de synthèse. Il acquiert autonomie, persévérance et rigueur dans les démonstrations.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Maîtriser les règles et les principes du raisonnement logique.
- Savoir appliquer des méthodes mathématiques à des problèmes posés dans différents domaines. Savoir utiliser différentes méthodes de travail.
- Être capable de formuler des propositions de manière claire et précise.
- Être capable de démontrer ou de rendre plausible un théorème.
- Être capable de porter un jugement critique sur les résultats obtenus dans le cadre d'une modélisation.
- Savoir exposer et discuter la démarche de travail adoptée.
- Connaître les principaux objets et méthodes mathématiques en algèbre, en analyse, en géométrie et en stochastique.
- Connaître certains aspects de l'histoire des mathématiques.

DISCIPLINE FONDAMENTALE

BIOLOGIE

LA SCIENCE DE LA VIE PAR ESSENCE

L'enseignement de la biologie permet aux lycéens de comprendre la diversité et la complexité du monde vivant. La biologie aide à expliquer le fonctionnement du corps humain, les problèmes de santé et les techniques biomédicales. Son enseignement vise un comportement responsable face à la nature et à la santé. Il requiert une vision multidisciplinaire et implique des connaissances sur l'homme et les autres êtres vivants. Des relations souples et diversifiées sont établies avec les autres disciplines scientifiques, avec la géographie et l'histoire ainsi qu'avec la philosophie pour les questions éthiques toujours plus nombreuses face aux nouvelles voies de recherche.

Les cours de biologie développent chez l'élève de la rigueur dans l'expression de ses idées et la recherche d'informations, une organisation autonome, une capacité d'analyse et de déduction, un esprit critique. Ils renforcent le respect de la vie et la conscience que l'homme fait partie de la nature.

Notre enseignement vise la maîtrise des concepts fondamentaux les plus importants de la biologie et ouvre la discussion sur la recherche contemporaine. L'élève développe ses connaissances sur le monde vivant, la cellule, les divisions cellulaires, le sang, la génétique, l'anatomie et la physiologie, l'évolution et l'écologie.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

L'élève apprend à :

- se servir d'un microscope et une loupe.
- utiliser du matériel de laboratoire simple, réaliser une expérience en suivant un mode opératoire.
- élaborer des critères de différenciation et de classification, déterminer des espèces.
- utiliser des modèles.
- comprendre et utiliser des textes scientifiques simples.
- utiliser les médias pour rechercher et traiter des informations.
- mener un projet de recherche simple en groupe de manière à connaître les étapes principales du mode de travail en sciences.
- s'efforcer de susciter des questions, développer des stratégies pour les résoudre et les tester, et surtout apprendre comment, en pratique, obtenir des résultats.
- découvrir, observer et décrire des situations et des processus.
- formuler des hypothèses.
- planifier des expériences, les exécuter, les évaluer.

DISCIPLINE FONDAMENTALE

CHIMIE

ATOMES ET MOLÉCULES: VIVE LA SCIENCE!

La chimie est enseignée en première et deuxième année du lycée. Durant ces deux ans, l'élève fait connaissance avec la matière et ses propriétés dans une démarche scientifique. Le cours vise à donner une vue d'ensemble de la discipline, de la définition d'une science expérimentale aux principales connaissances de base. Certains chapitres sont complétés par des travaux pratiques. L'occasion pour l'élève d'acquérir des savoirs faire dans le travail en laboratoire et d'apprendre à rédiger un rapport scientifique.

UN PROGRAMME AU COEUR DE LA MATIÈRE

Première année

- Étude de la matière, des mélanges aux corps purs
- Structure atomique de la matière
- Modèles atomiques
- Classification périodique des éléments
- Liaisons chimiques
- Liaisons intermoléculaires

Deuxième année

- Notions de nomenclature inorganique
- Réactions et équations chimiques
- Relations pondérales et volumiques
- Acides et bases
- Chimie organique

DISCIPLINE FONDAMENTALE

PHYSIQUE

COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES NATURELS

L'étude de la physique permet à l'élève de développer sa curiosité, son esprit critique et sa pensée scientifique pour comprendre des phénomènes naturels. L'étudiant apprend à les décrire à l'aide des lois physiques élémentaires. Il se familiarise avec la description mathématique de processus simples et acquiert des notions sur la validité relative des lois. Il enrichit ses connaissances techniques et scientifiques et acquiert la rigueur dans le raisonnement, la formulation et la présentation.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Se représenter un phénomène physique et en déduire les grandeurs significatives servant à la formulation d'une loi.
- Illustrer une loi par des exemples simples en relation avec la vie quotidienne.
- Utiliser une loi dans des situations courantes.
- Décrire des expériences élémentaires qui contribuent à la compréhension des lois physiques. Traduire en langage mathématique la description d'un phénomène. Commenter ces relations mathématiques en faisant varier les paramètres.
- Énoncer le cadre dans lequel les lois s'appliquent, les hypothèses faites et leurs vraisemblances.
- Distinguer le phénomène physique de sa représentation (notion de modèle).
- Reconnaître et utiliser des informations quantitatives à partir de représentations graphiques montrant des relations entre des grandeurs physiques.
- Interpréter des lois linéaires, proportionnelles, exponentielles ou de puissance.

DISCIPLINE FONDAMENTALE

GÉOGRAPHIE

À LA CROISÉE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA NATURE

La géographie s'intéresse à l'homme dans ses espaces de vie. Ces espaces sont structurés par les facteurs physiques, sociaux et économiques qui façonnent le monde. Les questions liées aux changements climatiques, à l'organisation des communautés ou aux rapports sociaux dans l'espace urbain sont au cœur des préoccupations des géographes.

La Terre est considérée comme un espace à décrypter dans ses formes, ses structures, ses enjeux écologiques, économiques, sociaux, culturels et politiques. Le programme s'articule autour de trois axes principaux : physique, social et économique.

Au lycée, l'enseignement de la géographie poursuit la connaissance des lieux et des réseaux, des espaces proches, des régions de notre territoire, des pays voisins et des grands ensembles du monde. À l'issue du cursus, l'élève est à l'aise avec les concepts de base de la géographie. Il est capable d'évaluer la responsabilité de l'homme dans les espaces qu'il produit et qu'il gère, il est ouvert aux différences et sensibilisé au respect de l'autre. Il sait considérer avec une distance critique les données et ses propres conclusions.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Approcher les problèmes, les documents, les paysages de manière systématique.
- Être capable de traduire ses observations en schémas.
- Savoir décrire un espace géographique et mettre en évidence ses éléments constitutifs.
- Identifier les interactions entre ces éléments.
- Relever, dans l'analyse de l'espace, l'impact du temps dans ses différentes dimensions.
- Situer les phénomènes en fonction de diverses échelles.
- Identifier l'influence de l'homme sur l'espace.
- Lire, comparer, expliquer et interpréter des cartes, des statistiques, des graphiques, des images - fixes, mobiles ou satellitaires et des textes scientifiques, descriptifs ou littéraires.
- Procéder à des analyses, des synthèses, des mises en relations.

DISCIPLINE FONDAMENTALE

HISTOIRE

UNE GRILLE DE LECTURE ET DE COMPRÉHENSION DU MONDE

L'enseignement de l'histoire permet à l'élève de comprendre les événements passés et actuels et de développer son sens des causalités. Il l'amène à prendre conscience de la richesse des approches historiques et de la complexité de la vie humaine au cours du temps. Il est conduit à interroger sa relation à lui-même et au monde et à développer une forme de tolérance, de dépassement des préjugés culturels et de compréhension des différences. Il développe son sens critique et se construit comme membre d'un corps social.

L'élève acquiert une base de connaissances historiques. Il apprend à analyser des sources de natures diverses - textes, tableaux, graphiques, illustrations, archives radiophoniques et télévisuelles - et à les situer dans leur contexte. Il peut en mesurer valeur et la portée à l'intérieur d'un thème. Nous lui offrons des outils d'analyse critique dans une société d'information de masse où les messages, les données et leurs canaux de diffusion sont pléthoriques et très inégaux, tant du point de vue de leur nature, que de leur valeur et de leur fiabilité.

L'élève apprend à rechercher des informations par des moyens traditionnels, comme la consultation de documents conservés aux archives ou aux bibliothèques ou des publications dans les médias. Mais aussi par des moyens informatiques, qui lui permettent rapidement de mesurer les difficultés inhérentes à toute recherche.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Connaître et situer les principaux événements de l'histoire de l'humanité.
- Comprendre les événements actuels et passés.
- Déterminer la nature d'un document.
- Analyser et critiquer un document en le situant dans son contexte.
- Construire, déconstruire et enrichir des hypothèses de travail.
- Rechercher, classer, hiérarchiser et évaluer des informations diverses sur un sujet donné.

DISCIPLINE FONDAMENTALE

PHILOSOPHIE

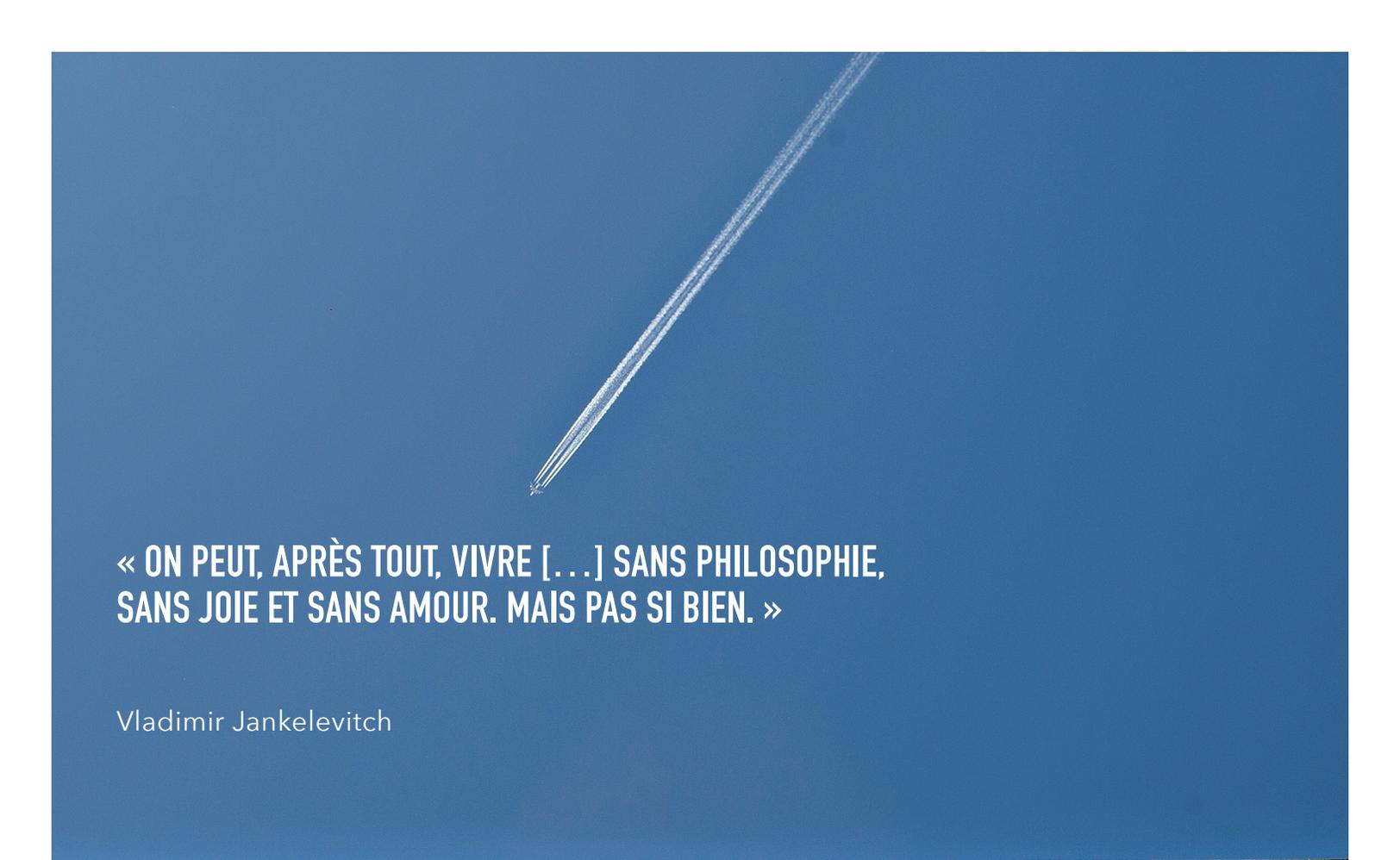
PRISES DE POSITION ET EXAMEN CRITIQUE

L'enseignement de la philosophie entend approfondir la conscience que chacun a de soi-même, de sa place dans la société, dans la nature et dans la culture. Il traite de thèmes comme la finitude, le changement, la créativité, le mal, l'amitié, l'échec, la solidarité ou la violence. Il inclut dans une réflexion critique les dimensions politique, sociale, juridique ou économique de l'existence. La philosophie développe un rapport plus humble envers les autres et le monde qui nous entoure, nous rendant attentifs à nos limites quant à notre connaissance du monde.

À l'issue du cours, l'élève est capable de se remettre en question pour garder une intelligence lucide. Il a le courage de prendre position sur des bases rationnelles, mais toujours humbles.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Connaître les principaux philosophes de l'histoire, de l'Antiquité à nos jours.
- Connaître les principaux courants philosophiques de l'histoire.
- Analyser un texte philosophique, afin d'en faire ressortir les idées principales.
- Donner son avis en s'appuyant sur des références philosophiques.



« ON PEUT, APRÈS TOUT, VIVRE [...] SANS PHILOSOPHIE,
SANS JOIE ET SANS AMOUR. MAIS PAS SI BIEN. »

Vladimir Jankelevitch



DISCIPLINE FONDAMENTALE

ARTS VISUELS

EXPLORER L'UNIVERS DU VISUEL

L'enseignement en Arts visuels doit permettre à l'élève d'acquérir la capacité de lire et de créer un signe visuel inscrit dans un schéma historique connu. Il doit pouvoir percevoir le monde et lui-même avec harmonie, en se basant sur des connaissances historiques et techniques.

UN PROGRAMME FAIT D'EXPLORATIONS POUR

- connaître les articulations essentielles de l'histoire de l'art.
- étudier et analyser des créations visuelles, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, en classe, en semaine d'étude et lors de journées culturelles.
- s'ouvrir à l'œuvre d'art.
- étudier les arts plastiques, y compris dans leur dialogue avec d'autres formes d'expression.

UN CHAMP D'ÉTUDE RICHE ET VARIÉ

- étude d'après nature
- mise en perspective
- étude de la couleur
- étude et expérimentation de diverses techniques graphiques, picturales et sculpturales
- étude de la grammaire plastique et de l'articulation des composantes de l'image
- travaux d'académie
- créations personnelles
- regard et création dans l'univers de l'écriture cinématographique

UN CHAMP DE CRÉATION

Réalisations de sculptures statiques et cinétiques en terre, plâtre, béton, métal et bois:

- installations
- performances
- étude de la grammaire plastique du volume
- espace, lumière, matière et intégration à l'espace social
- problématique de la nécessité de l'objet, de l'esthétique et de l'expression

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Décoder, comprendre et mettre en relation le visible et les concepts par la lecture des messages iconiques, de manière intelligente, sensible et originale.
- Stimuler la réactivité créatrice de façon autonome.
- Être capable d'explorer diverses écritures plastiques et outils de communication.
- Développer des méthodes de recherche.

DISCIPLINE FONDAMENTALE

MUSIQUE

ALLER À LA DÉCOUVERTE DE SES PROPRES CAPACITÉS

L'enseignement de l'éducation musicale contribue à l'épanouissement harmonieux des élèves. Il stimule la créativité et l'imagination. Varié, le programme d'étude éveille sa curiosité et sa sensibilité. Il lui permet de mieux comprendre sa propre culture musicale et celle des autres.

L'éducation musicale développe un esprit d'ouverture et un sens critique sur le monde musical. Elle favorise l'échange et le travail en commun et permet aux talents de chacun de s'exprimer. L'élève découvre ses propres capacités et renforce sa confiance en lui en développant des projets musicaux. l'expression.

UN PROGRAMME CONSTITUÉ DE BELLES VARIATIONS

Théorie musicale

- Notions de bases et exercices pratiques au piano, rythmes, initiation à l'édition de partitions en informatique, analyse des différents genres et des diverses formes de la musique, développement de l'écoute.

Histoire de la musique

- Étude des différents courants musicaux et de leurs compositeurs, du Moyen Âge à nos jours, découvertes des différents instruments de musique et de leur évolution à travers les âges.
- Ouverture sur les musiques du monde.
- Pratique vocale et instrumentale
- Réalisation de travaux créatifs avec les instrumentistes à disposition, accès à des concerts symphoniques ou autres.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Savoir reconnaître et reproduire les différentes notions de bases - lectures et dictées mélodiques, intervalles, gammes et tonalités, accords et basses chiffrées, cadences - les différents rythmes et les différents genres musicaux.
- Comprendre les structures et principes de composition des formes musicales importantes.
- Situer les différents courants musicaux et styles de compositions et situer leurs compositeurs dans leur époque.
- Reconnaître et comprendre le fonctionnement des différents instruments de musique.
- Savoir utiliser un programme informatique d'édition de partitions.
- Pratiquer de la musique d'ensemble.
- Découvrir le grand orchestre, les solistes et les musiques d'ensemble en se rendant à des concerts.
- S'ouvrir aux musiques du monde.

DISCIPLINE FONDAMENTALE

SPORT

SE SENTIR BIEN DANS SON CORPS

Le Lycée Saint-Charles a la chance de posséder un complexe sportif et une piscine couverte. Chaque classe bénéficie ainsi d'un bloc de deux leçons hebdomadaires de natation par semestre.

En natation, chaque élève apprend, s'entraîne puis est évalué dans les trois styles de nage : crawl, dos crawlé et brasse. Les distances de nage sont de 50m, 100m et 1000m pour la nage d'endurance. Différents jeux dans l'eau complètent l'apprentissage en milieu aquatique.

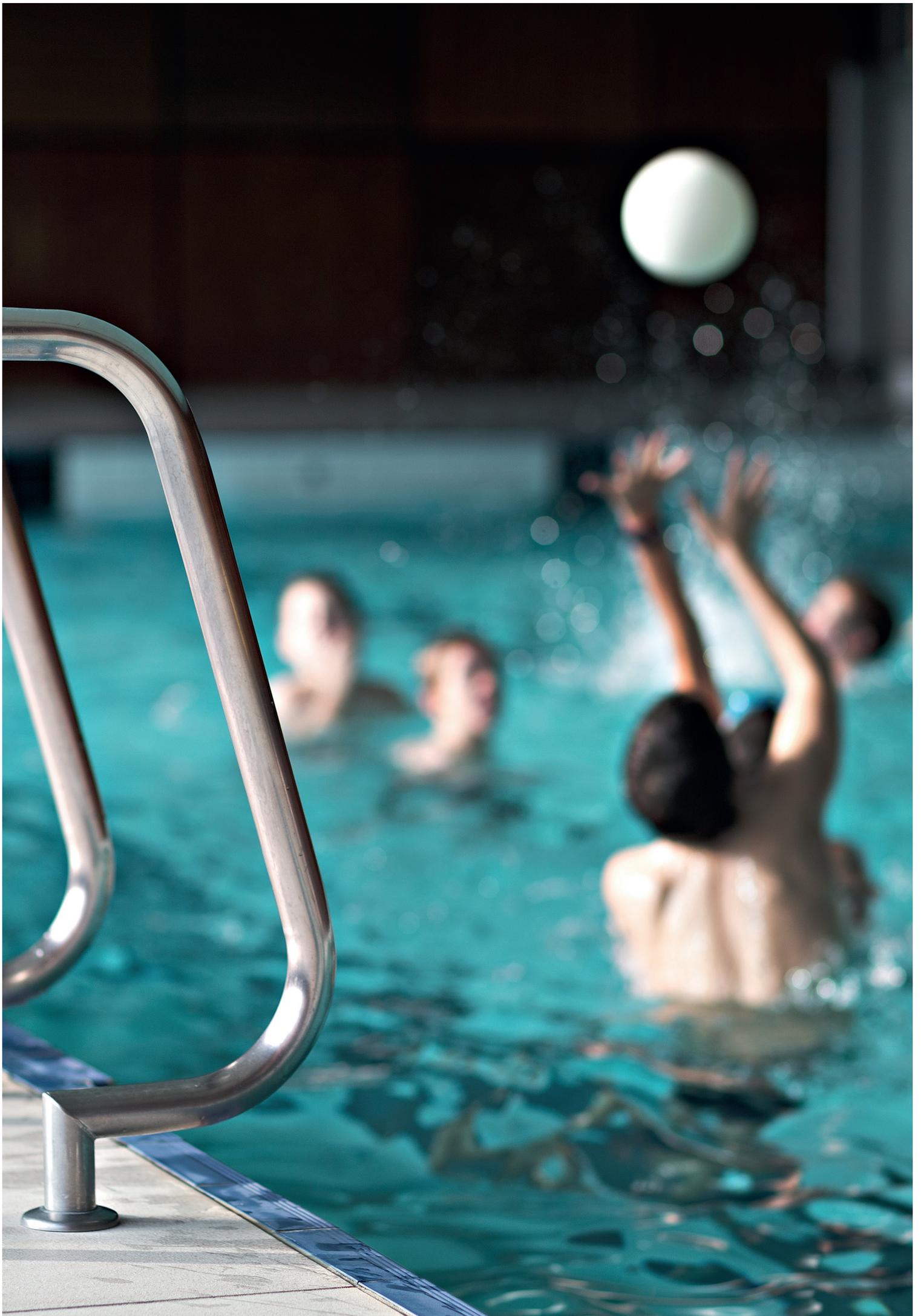
En gymnastique, l'élève travaille la gymnastique au sol et aux agrès, l'athlétisme et les jeux collectifs. Il entraîne également sa condition physique.

LES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE FAVORISENT

- l'autonomie, le sens critique, la curiosité et l'esprit de décision.
- la confiance en soi, la volonté, la persévérance.
- l'échange, la collaboration et la confrontation aux autres dans un esprit de fair-play.
- le sens de la responsabilité personnelle, le respect et la tolérance.

L'ÉLÈVE

- développe son aisance corporelle. Il acquiert, stabilise et diversifie ses aptitudes motrices.
- découvre et entraîne les techniques sportives fondamentales. Il développe des stratégies d'apprentissage.
- utilise et transfère les compétences acquises.
- développe et entretient sa condition physique, se maintient en bonne santé.
- parfait la connaissance de son corps et comprend les principes qui régissent la santé.
- perçoit les dangers et connaît les mesures de sécurité.
- connaît les aspects techniques et tactiques et les principes d'entraînement.
- connaît les règles des activités sportives pratiquées.
- comprend l'importance du sport dans la société et son impact sur l'environnement.



OPTION SPÉCIFIQUE

BIOLOGIE & CHIMIE

UNE APPROCHE PRATIQUE ET CONCRÈTE

Combinée sur quatre ans, l'option spécifique biologie et chimie permet de répondre aux besoins des élèves qui se destinent à des études scientifiques ou qui désirent approfondir certaines notions acquises en discipline fondamentale. L'enseignement de cette option doit permettre à l'élève d'acquérir le bagage nécessaire pour poursuivre des études supérieures scientifiques dans les universités, les écoles polytechniques et les autres hautes écoles.

L'enseignement de la biologie et de la chimie en option spécifique privilégie une approche pratique: travaux de laboratoires et de terrain, expérimentations, observations, analyses de documents et de modèles sur supports vidéos, textes scientifiques, modèles anatomiques, planches didactiques.

BIOLOGIE

L'option spécifique en biologie permet à l'élève

- d'acquérir des connaissances générales et actuelles permettant de comprendre les enjeux dans les domaines liés aux sciences de la vie.
- de comprendre et d'assimiler la méthode scientifique, tester, évaluer et représenter les résultats d'une manière critique.
- de manipuler du matériel de laboratoire et de réaliser des expériences en suivant un mode opératoire.
- de se familiariser avec le langage scientifique.

CHIMIE

Cette option spécifique est dispensée sur les quatre années.

Les notions vues en discipline fondamentale sont étoffées et complétées. À chaque chapitre de cours théorique correspondent systématiquement une ou plusieurs expériences réalisées par l'élève en laboratoire. Elles lui permettent de découvrir l'aspect pratique de la chimie.

CHAMP D'ÉTUDE

- Thermochimie
- Vitesses de réaction et équilibres chimiques
- Acides et bases faibles et mélanges tampon
- Oxydoréductions et piles

OPTION SPÉCIFIQUE

ÉCONOMIE & DROIT

DES APPLICATIONS PROCHES DE LA VIE COURANTE

L'option économie & droit permet à l'élève d'acquérir des compétences pour analyser la réalité économique et juridique contemporaine. Par l'étude de cas, il apprend à utiliser les démarches propres aux sciences économiques et au droit. Il applique les connaissances acquises à des situations concrètes et développe ainsi sa capacité d'analyse, de synthèse et son esprit critique.

TROIS DISCIPLINES COMPLÉMENTAIRES

- L'économie politique étudie la façon dont les individus ou les sociétés utilisent les ressources rares en vue de satisfaire au mieux les besoins de chacun.
- La gestion financière propose l'outil comptable afin d'apprécier la santé financière d'une entreprise.
- Le droit permet de prendre connaissance des principales règles qui organisent les relations des personnes entre elles et des personnes avec l'État.

Les connaissances théoriques de base sont illustrées de situations concrètes: visites d'entreprises, participation à une ou des audiences de tribunal, rencontres avec des praticiens, etc.

TROIS CHAMPS D'ÉTUDES APPROFONDIS

| ÉCONOMIE POLITIQUE | GESTION FINANCIÈRE | DROIT |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Les agents économiques• Les systèmes économiques• Les facteurs de production• Les formes de marché• Le circuit économique• La croissance économique et ses fluctuations• Les interventions de l'État• Les échanges internationaux | <ul style="list-style-type: none">• Le fonctionnement des comptes actifs, passifs, charges, produits• Les opérations sur les marchandises• Les opérations relatives au personnel• Les opérations hors exploitation et les calculs de rendement• Les opérations de clôture: amortissements, transitoires et provisions• La clôture des comptes dans les sociétés de capitaux• Le seuil de rentabilité• L'analyse du bilan et des comptes de résultat | <ul style="list-style-type: none">• La naissance du droit• Les subdivisions du droit• Les sources du droit• L'analyse des rapports juridiques• L'application du droit• Le droit de la famille• Le droit des successions• La partie générale du code des obligations comme la responsabilité civile• La partie spéciale du code des obligations: contrats de vente, de bail, de travail, de mandat, d'entreprise.• Le droit commercial (SA et Sàrl)• Le droit constitutionnel• Le droit des poursuites et faillites• Introduction au droit pénal |

OPTION COMPLÉMENTAIRE

ARTS VISUELS

UN NOUVEAU REGARD SUR LES ARTS

L'option complémentaire en arts visuels permet à l'élève de mieux connaître les grandes articulations de l'histoire de l'art. Il apprend à y inscrire, en l'analysant, une création plastique. Le cours accueille les interventions de créateurs extérieurs à l'école et organise un voyage d'étude.

L'élève acquiert par la théorie et la pratique, des connaissances approfondies dans l'écriture visuelle, l'exploration de son monde et de son histoire. Il enrichit sa réflexion sur l'objet et l'espace. Il stimule sa créativité, renforce sa confiance en lui et porte un regard différent sur le monde. Ce cours lui permet d'expérimenter diverses écritures plastiques et diverses techniques graphiques et picturales. L'élève acquiert non seulement de larges connaissances et des repères historiques de référence, mais il développe des stratégies de création et d'exploration.

UN PROGRAMME CRÉATIF

- Étude d'après nature.
- Travail académique.
- Étude de diverses perspectives.
- Travail autour du concept, du volume et de l'espace.
- Étude de différentes expressions, travail sur le sujet, le rendu de l'image, l'unique et la série, le visible et le caché, le statique et le cinétique, l'abstraction.
- Étude de la lumière: clair-obscur, transparence, reflet.
- Étude de la couleur et des contrastes.
- Grammaire plastique approfondie: composition, rythme, formes négatives, phénomènes optiques.
- Expérimentation de techniques graphiques et picturales: plan, relief, volume.
- Mise en relation de l'écriture plastique avec d'autres formes d'écriture.
- Histoire des mouvements et artistes: peintres, sculpteurs, architectes, designers, cinéastes, vidéastes.
- Analyses thématiques et plastiques d'œuvres d'art, en classe et en musée.

OPTION COMPLÉMENTAIRE

BIOLOGIE

RENFORCER SES CONNAISSANCES ET S'OUVRIRE DES PORTES

L'enseignement de la biologie en option complémentaire vise à permettre à l'élève de renforcer les attitudes et les savoir-faire acquis en discipline fondamentale en étudiant de nouveaux thèmes. L'élève accentue la dimension scientifique de sa formation et approfondit ses connaissances en sciences de la vie.

Un accent particulier est mis sur la connaissance du corps humain. Cette orientation ouvre les portes des études dans le domaine médical. Les connaissances acquises sur la place de l'Homme dans la nature peuvent déboucher sur différents domaines comme la gestion de l'environnement, l'ingénierie forestière, l'écologie, la biologie, les géosciences.

L'enseignement privilégie une approche pratique: travaux de laboratoires et de terrain, expérimentations, observations, analyses de documents et de modèles - vidéos, CD-ROM, textes scientifiques, modèles anatomiques, planches didactiques -, travaux de groupes.

APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES

- Classification du monde vivant : observations de différentes espèces, classification évolutive, histoire de la vie et place de l'homme dans cette classification.
- L'Homme et la maladie : les différents types de maladies pouvant affecter l'homme, mécanismes de défense de l'organisme et déficiences du système immunitaire.
- Parasitologie : les grands types de relations entre organismes. Cycles parasitaires et problèmes de santé publique, possibilités de lutte contre ces maladies.

D'autres thèmes peuvent être abordés selon les événements d'actualité ou les opportunités en relations avec d'autres institutions - et les désirs des élèves.

Exemples:

- Embryologie : développement jusqu'à la naissance chez différentes espèces, techniques médicales impliquant l'embryon et/ou le fœtus humain.
- Éthologie : communication animale, apprentissage, organisation sociale, migrations, ...
- L'influence des drogues sur le système nerveux : distinction entre les différentes catégories, actions des drogues sur le corps, accoutumance et dépendance, les drogues et leurs méfaits.
- Les cours de base donnés en discipline fondamentales pourront être repris et complétés par une étude plus approfondie de certains points.
- Cellule et métabolismes cellulaires : organisation et fonctionnement cellulaire, photosynthèse, respiration.
- Génétique : structure de l'ADN, génie génétique, biotechnologie et techniques biomédicales.
- Écologie : étude de la faune et de la flore de certains milieux, développement durable.
- Évolution : origines de la vie, paléontologie

OPTION COMPLÉMENTAIRE

ÉCONOMIE & DROIT

DÉCODER LES LOIS QUI RÉGISSENT LE MONDE PROFESSIONNEL

L'option complémentaire de troisième et quatrième année est un prolongement et un approfondissement du cours économie & droit dispensé en discipline fondamentale. Elle permet d'illustrer et de développer les thèmes abordés en discipline fondamentale.

Pour l'élève, c'est l'occasion d'aborder des thématiques spécifiques liées à l'actualité et de développer des pratiques en lien avec le monde de l'entreprise et les politiques économiques.

Cette option est subdivisée en deux cours distincts: l'économie et le droit.

Les thèmes abordés sont liés à des problèmes concrets auxquels chaque étudiant sera confronté dans sa vie professionnelle comme les assurances sociales, les assurances privées, les placements financiers et la fiscalité.

L'enseignement du droit privilégie les cas pratiques.

UN PROGRAMME OUVERT

Les thèmes ne sont pas figés et peuvent être abordés par l'enseignant en fonction des intérêts des élèves et de l'actualité. Un certain nombre de thèmes sont proposés, mais la liste n'est pas exhaustive.

- Le travail: le droit du travail, le chômage, le marché du travail, les ressources humaines, les assurances sociales.
- Les interventions de l'État: la fiscalité, les finances publiques, la politique budgétaire.
- La monnaie.
- La BNS et la politique monétaire.
- Le droit privé: droit de la famille, successions, contrats de vente, bail.
- Le droit public: relations entre l'État et les particuliers.
- L'endettement: crédit à la consommation, leasing.
- La création d'entreprise.
- Les échanges internationaux avec la globalisation des marchés.
- Les institutions internationales.
- Le développement durable.
- La situation conjoncturelle.



OPTION COMPLÉMENTAIRE

GÉOGRAPHIE

DÉVELOPPER SA CURIOSITÉ SUR LE MONDE

Sur la base des mêmes savoir-faire et attitudes développés au cours de géographie en discipline fondamentale, l'option complémentaire vise l'acquisition de nouveaux savoirs en conjuguant théorie et pratique. L'étude des thèmes se décline davantage en profondeur et met l'accent sur les travaux pratiques, les sujets transversaux et l'interdisciplinarité.

Ce cours donne à l'élève un bagage conceptuel pour le familiariser au langage géographique mais aussi et surtout pour développer sa capacité à interroger l'espace. Les élèves de l'option complémentaire en géographie sont invités à développer leur compréhension du terrain lors d'activités en classe et à l'extérieur.

Choisir l'option complémentaire en géographie implique un investissement personnel, une curiosité pour le monde et une envie d'échanger. L'élève doit être actif et participer afin de rendre le cours riche et vivant.

Durant la première année de cours, en troisième année, l'élève se familiarise aux méthodes d'enquête et de recherche d'informations. Il s'agit de sensibiliser l'élève à la démarche de recherche en sciences humaines et aux techniques d'observation de la réalité. Dans un premier temps, les aspects théoriques de la méthodologie sont abordés : question de départ, exploration, cadres explicatifs et hypothèses, observation, analyse des informations, médiagraphie. L'élève élabore, entre autres, un travail personnel de recherche complet en sciences humaines, du choix du thème à la vérification des hypothèses. Dans un second temps, l'élève est amené à observer la réalité en utilisant les différentes techniques d'observation (questionnaire, entretien, observation, analyse documentaire) qui lui seront présentées.

Durant la deuxième année de cours, en quatrième année, le programme a l'ambition de fournir quelques clés d'explication de l'organisation du monde actuel. L'élève aborde des thèmes qui tiennent compte de l'actualité et des enjeux contemporains, qu'ils soient culturels, économiques, environnementaux, politiques ou sociaux.

Les problématiques à l'échelle régionale et mondiale sont privilégiées. L'échelle de l'Etat n'est prise en compte que dans l'analyse de la puissance de certains Etats devenus des pôles dominants du monde contemporain. L'élève est amené à analyser la réalité selon deux postulats. Le premier considère le monde actuel comme divers et inégal à différents niveaux. Le second soutient que le monde actuel est un espace interdépendant. Il est donc constitué d'Etats plus ou moins développés qui se rattachent à des marchés pluriels et à des aires culturelles diverses. Les hommes, les marchandises, les capitaux et les informations circulent de plus en plus rapidement et massivement à travers la planète.

L'élève est également sensibilisé à deux nouvelles disciplines : la géographie économique (état des lieux du vaste thème de la mondialisation) et la géographie culturelle (définition des notions de culture et de civilisation, et diversité des regards sur le monde).

OPTION COMPLÉMENTAIRE

PHILOSOPHIE

SORTIR DU CADRE THÉORIQUE

L'option complémentaire en philosophie élargit la formation de base. Le cours aborde des domaines originaux et interdisciplinaires. L'élève sort du cadre spécifiquement philosophique pour s'ouvrir à d'autres disciplines qui lui sont liées comme la sociologie, l'anthropologie ou l'ethnologie. Il saisit alors les applications pratiques de la philosophie.

En option complémentaire, la philosophie se rapproche des systèmes contemporains et touche des préoccupations proches de l'actualité. Ce cours propose de sortir de l'école et d'aborder diverses activités sous un angle philosophique : observation d'une ville, de la nature ; conférence, pièce de théâtre, analyse d'une famille ou d'un média.

À l'issue du cours, l'élève est capable de se remettre en question et de se déterminer sur un plan éthique. Il a le courage de prendre position avec humilité, sur des bases rationnelles. Il pense à éliminer un maximum de préjugés dans sa réflexion critique.

OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Connaître les principaux philosophes de l'histoire et les nouveaux courants philosophiques.
- Reconnaître les différents courants philosophiques de l'histoire: idéalisme, rationalisme, empirisme, criticisme, monisme, marxisme.
- Reconnaître les différentes influences d'une façon de penser.
- Analyser un texte philosophique, afin d'en faire ressortir les idées principales.
- Donner son avis en s'appuyant sur des références philosophiques.
- Faire des liens entre les différents philosophes et courants étudiés.
- Prendre position de manière solide sur un sujet d'actualité.
- Exposer sa pensée de manière complète et détaillée, en se référant aux cours suivis.

OPTION COMPLÉMENTAIRE PHYSIQUE

EXPÉRIMENTER LA DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

Cette option est surtout destinée à l'élève qui souhaite acquérir les bases solides pour poursuivre des études dans le domaine des sciences ou des professions de la santé. Elle permet à l'élève de renforcer les savoirs acquis en approfondissant des thèmes abordés en discipline fondamentale et d'aborder de nouvelles thématiques.

L'enseignement de la physique en discipline complémentaire permet à l'élève de se familiariser avec une approche pratique. L'observation en laboratoire ou à l'extérieur, l'élaboration d'hypothèses, l'expérimentation et l'évaluation de résultats lui sont enseignés en option complémentaire.

EN PLUS DES SAVOIRS ACQUIS EN DISCIPLINE FONDAMENTALE, L'ÉLÈVE EST CAPABLE :

- de conduire une réflexion claire, précise, concise et complète.
- d'apprendre à analyser de manière logique et rigoureuse diverses situations à l'aide des mathématiques.
- d'utiliser une méthode expérimentale complète, à partir de l'observation d'un phénomène.
- d'énoncer des hypothèses.
- de vérifier ou d'infirmer ces hypothèses à l'aide de nouvelles observations.
- d'élaborer un modèle pour expliquer ce phénomène.
- d'utiliser ce modèle pour prévoir des comportements voisins.

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHYSIQUE EN OPTION COMPLÉMENTAIRE PERMET À L'ÉLÈVE :

- d'expliquer des observations concrètes en ayant recours à l'imagination, à l'invention et à la construction de représentations mentales.
- de prendre conscience des conséquences et des limites de ses comportements ainsi que de toute action humaine.
- de renforcer son esprit de synthèse et de faire le lien entre différents champs de connaissance.

OPTION COMPLÉMENTAIRE

SCIENCE DES RELIGIONS

DÉBATTRE DES QUESTIONS FONDAMENTALES

L'option complémentaire en science des religions offre des outils de connaissance et de critique indispensables dans le contexte actuel de pluralisme religieux. Elle permet à l'élève de mener des débats engagés sur les questions fondamentales de la vie personnelle et sociale, et de faire preuve de tolérance face à des conceptions de la vie et des philosophies divergentes.

L'élève développe sa culture générale ainsi qu'une conscience et un savoir-faire transdisciplinaires. La science des religions s'intéresse aux phénomènes religieux en tant que faits historiques, sociaux, culturels et psychologiques. Elle fait appel à l'anthropologie, l'ethnologie, l'histoire, la sociologie, la bioéthique, la géographie, la philosophie, la littérature, les arts, la théologie et le droit.

À l'issue du cours, l'élève est capable de s'interroger sur les valeurs et les normes existentielles. Il sait soumettre ses réponses à un examen critique en fonction des constantes du comportement humain et en tenant compte des convictions religieuses.

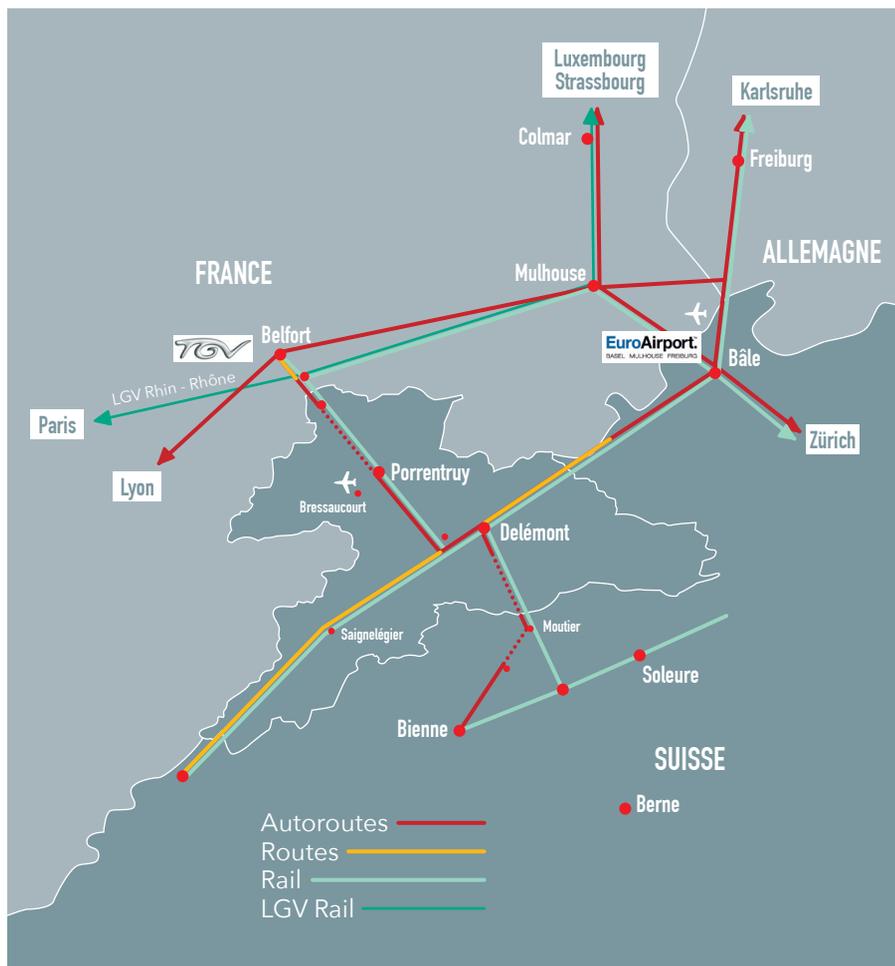
OBJECTIFS DE MATURITÉ

- Distinguer quelques caractéristiques dominantes des sociétés à traditions orales, des religions antiques, des religions abrahamiques, des religions orientales et des expressions religieuses contemporaines.
- Identifier une question commune à toutes les religions, distinguer et décrire les spécificités propres à chacune.
- Distinguer et comparer diverses explications du monde et de l'être humain.
- Prendre conscience des points de repères et des balises que les religions apportent à la réflexion éthique.
- Prendre conscience des réponses et des interrogations des religions pour affronter la question du sens.
- Se remettre en question en analysant différentes visions traditionnelles et contemporaines du monde.

LE COLLÈGE ET LYCÉE SAINT-CHARLES, AU COEUR DE L'EUROPE

La situation de notre établissement au coeur de l'Europe et au centre d'un noeud de transports performant nous ouvre de fait vers l'accueil et l'échange.

Train, avion ou transport individuel sont autant de moyens de nous rejoindre facilement.



Collège et Lycée Saint-Charles
Rte de Belfort 10 | 2900 Porrentruy
Tél. +41 32 466 11 57
secretariat@saint-charles.ch
www.saint-charles.ch